

Bureau du 22 mai 2006

Décision n° B-2006-4297

commune (s) : Mions

objet : **Quartier des Brosses - Rues Collière et Dumont d'Urville - Assainissement - Construction d'égouts circulaires de diamètres 300, 400 et 1 000 mm - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 11 mai 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par délibération n° 2004-1711 en date du 23 février 2004, le conseil de la Communauté a décidé d'une individualisation complémentaire de l'autorisation de programme 0515, pour un montant de 1 910 000,00 € HT au titre de des travaux dans les rues Collière et Dumont d'Urville situées dans le quartier des Brosses à Mions.

Pour répondre aux objectifs découlant du schéma d'assainissement de la commune de Mions et du zonage d'assainissement approuvé le 8 juin 2002 par le conseil de Communauté, la direction de l'eau envisage la construction de collecteurs de diamètres 300, 400 et 1 000 mm.

Ce projet assurera la desserte en assainissement du quartier des Brosses, rues Collière et Dumont d'Urville à Mions, ce qui permettra la suppression des installations privées d'assainissement non collectif existantes qui ne répondent pas, pour la plupart, aux exigences de la réglementation en vigueur. De plus, le système de retenue des eaux pluviales est vétuste. Il prévoit :

- la construction d'égouts circulaires eaux usées dont :

- . 149 mètres d'égouts circulaires de diamètre 300 mm,
- . 1 107 mètres d'égouts circulaires de diamètre 400 mm ;

- la construction de canalisations circulaires eaux pluviales dont :

- . 147 mètres de canalisations circulaires de diamètre 400 mm,
- . 1 282 mètres de canalisations circulaires de diamètre 1 000 mm ;

- la construction de :

- . 28 branchements d'eaux usées,
- . 54 branchements d'eaux pluviales ;

- la construction de 43 regards de visite,

- la démolition de 20 puits d'absorption des eaux pluviales existants.

Son montant s'élèverait à :

- montant HT	1 910 000 €
- TVA 19,60 %	374 360 €
- montant TTC	2 284 360 €

L'opération se décomposerait comme suit :

- construction du réseau d'assainissement,
- contrôles : essais d'étanchéité, inspection télévisée, essai de compactage de tranchée,
- réfection définitive de chaussée,
- plans de récolement.

Le présent rapport a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution des travaux de construction d'égouts circulaires de diamètres 300, 400 et 1 000 mm, quartier des Brosses, rues Collière et Dumont d'Urville à Mions.

Ces travaux feraient l'objet d'un lot unique et pourraient être attribués à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics ;

Vu ledit dossier de consultation des entrepreneurs ;

DECIDE

1° - Approuve :

- a) - le lancement de l'opération,
- b) - le dossier de consultation des entrepreneurs.

2° - Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

3° - Les travaux de réfection de chaussée, les essais d'étanchéité, les inspections télévisées, les essais de compactage, les plans de récolements seront confiés aux titulaires des marchés annuels traités par voie d'appel d'offres et conclus à cet effet par des directions de la voirie et de l'eau.

4° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 2004-1898 en date du 10 mai 2004.

5° - La dépense à engager pour 1 910 000,00 € HT sera imputée sur l'autorisation de programme 0515 Mions - quartier des Brosses individualisée par la délibération n° 2004-1711 en date du 23 février 2004.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,